

Destinataire(s) :

CEO

MAIRIE DE SAINT HILARION

SYNDICAT DE LA FORET DE RAMBOUILLET

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

SYNDICAT DE LA FORET DE RAMBOUILLET

Commune de : SAINT-HILARION

Prélèvement et mesures de terrain du **29/06/2026 à 09h26** pour l'ARS, par le laboratoire :

LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL), qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : GAZERAN- BATONCEAU (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : ZONE SUD CD906 - Mairie rdc sanitaires

Code point de surveillance : 0000001053 Code installation : 000586 Type d'analyse : CUNIP

Code Sise analyse : 00260062 Référence laboratoire : LSE2606-50474 Numéro de prélèvement : 07800254048

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité pour les paramètres analysés. Les teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution. En outre, les résultats d'analyses ne sont représentatifs de la qualité de l'eau qu'au moment du prélèvement, les conditions de soutirages d'eau antérieurs au prélèvement pouvant influencer les résultats.

(PLV-07800254048 - page : 1)

Le jeudi 16 juillet 2026

P/ le Directeur général et par délégation,
P/ le Directeur départemental et par délégation,
L'Ingénieur d'études sanitaires,

Signé

Béatrice TAVÉ-GALTIER

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Analyse laboratoire			Limites de qualité		Références de qualité	
	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
	Oligo-éléments et micropolluants minéraux					
Cuivre	0,097	mg(Cu)/L		2,0		1,0
Nickel	<5	µg/L		20,0		
Plomb	4	µg/L		10,0		

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1